

1888-1889

CHAPITRE III

ARCHIVES DU CALVADOS

RAPPORT DE L'ARCHIVISTE

DU DÉPARTEMENT

sur le service des archives départementales, communales
et hospitalières

Caen, le 1^{er} juillet 1889.

MONSIEUR LE PRÉFET,

En conformité de l'article 4 du règlement général en date du 6 mars 1843 et de la circulaire ministérielle du 23 juin 1875, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le service des Archives départementales, communales et hospitalières, du 1^{er} juillet 1888 au 30 juin 1889.

I. — LOCAL

Aucune observation nouvelle à présenter. Je n'ai qu'à reproduire la partie correspondante de mon dernier rapport.

II. — RÉINTÉGRATIONS, DONNS ET ACQUISITIONS D'ARCHIVES ANCIENNES

1^o *Réintégrations.* — Il n'a été opéré aucune réintégration pendant le cours de cette année.

2° *Donations.* — De M. du Boscq de Beaumont, propriétaire à Caen, 12 liasses et paquets composés en majeure partie de titres de famille. Ce fonds sera prochainement classé et analysé.

De M. l'abbé Deslandes, curé de Robehomme, 3 liasses et 1 plan provenant du chartrier d'Escoville, complétant ses donations précédentes : Familles de Percaval Suhard, Suhard de Rampan, Canivet de La Rochefosse, d'Agneaux ; Jacques Moreau, chevalier, seigneur de Nassigny, président en la 1^{re} chambre du palais à Paris, patron et châtelain de Beaumont-le-Richard, Englesqueville, Saint-Pierre-du-Mont, Cricqueville, Deux-Jumeaux, Longueville, Saonnet, etc.

De M. de Farcy, de Château-Gontier (Mayenne) :

I. Seigneurie du Buisson, assise à Maltot, appartenant successivement à : nobles hommes Jean de La Court, dont l'un fut vicomte de Caen et un autre maître d'hôtel ordinaire du Roi, et à Louis de La Court, écuyer. Pleds et gages plèges, de 1601 à 1675. 42 cahiers composés de 623 feuillets, que j'ai fait relier en 2 volumes.

II. Seigneurie de Longraye, appartenant successivement : en 1563, aux enfants sousagés de Richard de La Dangye, en son vivant sieur du lieu (Guillaume, aîné) ; en 1618, à Tanneguy de Varignière, chevalier et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, baron des Biards ; en 1646, à François de Varignière ; en 1665, à noble dame Jourdain-Madeleine de Carbonnel, veuve de Fran-

çois de Varignière, marquis de Monfréville, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, tutrice de sa fille; en 1669, à Bernard de La Guiche, chevalier, comte de Saint-Géran et de La Palisse, seigneur de « Julligny, Chaveroche, « Chezelle, Dompierre, Damigny, Vieuxpont, « Neufville, Le Quesnay, Cabourg, Monferville » et autres lieux; de 1671 à 1700, à noble dame Françoise-Madeleine-Claude de Varignière, fille et héritière du feu marquis de Monferville, femme, puis veuve de Bernard de La Guiche, seigneur et comte de Saint-Géran, La Palisse et autres lieux, lieutenant général des armées du Roi; en 1701, à Louis Gosselin, écuyer, seigneur de Tourville, Noyers, Anisy, Le Quesné et Longraye, conseiller et secrétaire du Roi, et, de 1703 à 1731, à Robert Gosselin, qui, à cette dernière date, est qualifié de chevalier, seigneur et patron « du Quesnay Guesnon, Longrais, Danisy, Méry, Rouville et autres lieux. » Gages plèges, de 1563 à 1731. 60 cahiers, composés de 1,143 feuillets, que j'ai fait relier en 3 volumes. En outre, aveux et déclarations de ladite seigneurie, procédures entre la comtesse de Saint-Géran et les usagers des tiers de Torteval, etc., au sujet des dégâts commis par les usagers dans les bois du Quesnay et landes de Torteval, 1650-1744, 1 pièce, parchemin et 17 pièces, papier.

De M. Le Bouteiller, notaire à Caen, un fort sac, ayant formé 16 liasses, de documents des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, concernant la famille Trolley, dont les membres remplirent de nombreu-

ses fonctions de judicature, magistrats et avocats : au XVII^e siècle, Michel Trolley est greffier du bailliage de Condé-sur-Noireau ; au XVIII^e, Louis-François Trolley, sieur de Montraux, est lieutenant particulier civil et criminel de Condé-sur-Noireau, Charles-Tanneguy, lieutenant civil et criminel de la nouvelle haute justice dudit lieu, Bertrand, sieur de Prévaux, bailli de la haute justice de Vassy, etc. D'où de volumineux dossiers de procédures, renfermant des pièces de production plus anciennes, notamment : dixièmes de Beauquay, de 1746, avec rendu à Louis de Rohan, sieur de Guéméné, 1526 (n. s.), etc. Je remarque également le placard de l'« Examen public en droit français » que doit soutenir à Caen, le 5 juillet 1790, dans les écoles du droit canon, Louis-Richard Trolley de Préaux, licencié ès loix en l'Université de Caen, devant M. de Roussel de La Bérardière, professeur royal du droit français, président, MM. Le Cocq de Biéville, Godefroy, Bayeux et Mâcé-Dumanoir, examinateurs, et autres qui voudront faire cet honneur au répondant. (A Caen, de l'imprimerie de G. Le Roy, seul imprimeur du Roi.) En ce qui concerne l'instruction à Caen, un petit « Rudiment « nouveau contenant les déclinaisons, les conjuguaisons et les règles de la concordance », se vendant à Caen, chez Charles Le Baron, marchand libraire, rue Froide-Rue, 1748, malheureusement incomplet, etc., etc.

De M. de Petiville, membre du Conseil général, à Saint-Sever, une liasse de pièces concernant la

famille Le Roy de Macey, à joindre à ses précédentes donations.

3^o *Acquisitions*. — Je demande l'autorisation d'imputer sur l'article 2 du Sous-Chapitre IX les acquisitions de pièces qu'il pourrait être intéressant et avantageux de faire pour les Archives.

III. — VERSEMENTS DE PAPIERS ADMINISTRATIFS

Bureaux de la préfecture. 10 versements, 627 articles, paquets, liasses ou registres.

Conseil de préfecture. Comptes de gestion des exercices 1885 et 1886 et arrêtés y relatifs; plus, 3 liasses de correspondance.

Percepteurs. Rôles et journaux à souche de l'arrondissement de Caen pour les années 1885 et 1886.

Trésorerie générale. 921 articles, dont 887 registres.

IV. — VENTE DE PAPIERS INUTILES

Continuation du triage préalable.

V. — CLASSEMENTS

Les classements opérés cette année ont eu pour objet :

Dans la partie antérieure à 1790, la mise en ordre définitive des fonds inventoriés.

Pour les archives administratives : 1^o le triage des volumineux versements opérés et leur intercalation systématique dans l'ancien fonds; 2^o la

préparation de la vente; 3° la suite du dépouillement de la série L (période révolutionnaire), qui a porté principalement sur les affaires militaires et la justice. 131 liasses, série L, ont été constituées, et les documents étrangers répartis entre différentes séries : 22 liasses placées à la série Q, 23 à la série R, 7 à la série U, etc.

VI. — RÉDACTION DE L'INVENTAIRE

1° Série C. — *Intendance de Caen (suite)*

C. 5292-5898. — Finances. 3^e partie. Vingtièmes. Importante collection des rôles des paroisses, donnant, pour la période qui s'étend de 1751 à la Révolution, la liste de tous les habitants et *possédans fonds*; plusieurs offrent des notices sur le prix des biens et des denrées, la valeur des mesures, l'état de la paroisse, sa situation financière, le nom du seigneur, les qualités et défauts généraux des habitants; description topographique générale et particulière, détail du sol, culture des terres, biens ecclésiastiques, communaux, seigneuriaux, etc. Comme les rôles des dixièmes, inventoriés l'an dernier, ils offrent un véritable intérêt, notamment au point de vue économique.

2° Série E. — *Titres féodaux (suite)*

Baronnie d'Aunay. Art. 477-640. Fonds volumineux, dont voici le cadre sommaire :

E. 477-490. — Barons d'Aunay, de 1400 à 1787

Notice sur la baronnie et les seigneurs depuis le XI^e siècle, « au temps Guillaume dict le Bastard « eu mys la duché de Normendye à son obéissance ». Jourdain de Say et « Luce des Montz de Lanques », sa femme, en 1020 ; leurs fondations pieuses ; leurs descendants ; le connétable Richard du Hommet, etc. — Documents sur les familles Auber, des Essarts, Froulley de Tessé, du Moncel, Patry, de Piédeleu, de Saulx-Tavannes, de Semilly, de Villette. Parmi eux, généalogie de la famille de Froulley depuis 1245 ; succession de Gabriel de Froulley de Tessé, évêque d'Avranches ; services militaires, etc., etc.

E. 491-511. — Procédures, de 1443 à 1784.

E. 512-552. — Comptabilité, rentes, treizièmes, etc., de 1335 à 1790.

E. 553-559. — Pleds et élections de prévôts de la terre, seigneurie et baronnie d'Aunay et du fief Le Roy, assis à Aunay, dépendant de la châtellenie de Condé-sur-Noireau, de 1569 à 1780.

E. 560-640. — Biens et droits sis dans les localités suivantes : Aunay, Saint-Georges-d'Aunay, Arganchy, Balleroy, Baron, Beauquay, Bonne-maison, Condé-sur-Noireau, Courvaudon, Domfront, Épinay-sur-Odon, Estry, Hamars, Longvillers, Mesnil-au-Grain, Ondefontaine, Roucamps, Rouen, St-Aignan-le-Malherbe, St-Front, St Gabriel, St-Jores, St-Nicolas-de-la-Haie, St-Sauveur-Lendelin, Vire ; bois et plans. — De 1211 à 1787.

Baronnie de Creully. — E. 641-910. — Les in-

structions ministérielles prescrivent de mettre les documents en concordance avec les anciens inventaires. Or, sauf quelques articles (voir E. 770, 771, 772) provenant d'inventaires antérieurs, les documents de la baronnie de Creully se divisent, d'après leur état matériel, en trois parties :

1° Liasses comprises dans l'« inventaire général des titres de la baronnie de Creully et fiefs y réunis, fait aux années 1789 et 1790 » (1), coté E. 641.

2° Liasses comprises dans l'Inventaire dressé en l'an IV par Quesnot, garde des Archives. Cf. série Q, dossier Montmorency : « Inventaires de titres, papiers, notes et renseignements concernant la terre, biens et revenus de la cy devant baronnie de Creully, ayant appartenu au cy devant duc de Montmorency, déclaré émigré, lesquels ont été déposés aux archives du district de Caen, par le citoyen Quesnot, autorisé à cet effet par les administrateurs de département et district, suivant les états et inventaires qu'il en a dressés en l'année 1793. » Caen, 17 pluviôse an IV. Les archives avaient été mises sous le scellé à Creully, le 27 octobre 1792, et récolées par l'archiviste Guillaume-François Quesnot le 25 sep-

(1) Ce travail a été rédigé par Bailleul, suivant traité par lui passé avec Lair-Lavallée, fondé de pouvoirs de M. de Montmorency, en date du 19 avril 1789, moyennant 4,200 livres et « deux cents de buches pour lui valloir de chauffe. » Il n'en fut intégralement payé que le 20 nivôse an II, et, ce jour, les titres de la baronnie, au nombre de 453 liasses, ainsi que l'inventaire et le papier terrier, furent transférées aux Archives, comme le reconnaît le citoyen Quesnot, garde des Archives du district de Caen.

tembre 1793. Les pièces réputées inutiles n'y figurent que sous cette forme : « Relativement à « sept ou huit cents pièces informes, illisibles et « étrangères à la propriété des terres de cette « maison, et qui ne concernent que la féodalité, « notamment les arrières fiefs, elles ont été dé- « posées dans un sac et confiées à la municipalité « de Creully pour en faire l'usage prescrit par la « loy. »

3° Les documents non compris dans les Inventaires précités, mais qui n'en ont pas moins été heureusement conservés. C'est ainsi que Quesnot avait condamné, sous la rubrique « Titres de rebut « pour Creully, » les titres de familles des maisons de Vierville, de Sillans, de Colbert Seignelay, anciens propriétaires de la maison de Creully, et ceux concernant le gouvernement de « la ville de Tumbelleine », possédée par un de Sillans. — On remit cependant au citoyen Lair-Lavallée, ci-devant régisseur des biens et revenus de l'ex-citoyen Montmorency, un certain nombre de pièces, notes et renseignements, dont l'état a été conservé, et qui sont des documents modernes. (Récépissé du 21 octobre 1793.) — En combinant les liasses des deux inventaires avec celles formées des documents non inventoriés, le cadre suivant a été établi :

E. 641. — Inventaire de 1789-1790.

E. 642-659. — Barons de Creully. Familles Colbert de Seignelay, d'Harcourt, de Montmorency, de Sillans, de Vierville (XII^e-XVIII^e siècles). A signaler entre autres la sentence arbitrale portant

partage des biens de la succession de Colbert, par Henri Pussort, chevalier, conseiller du Roi ordinaire en ses Conseils et son Conseil royal des finances, vu le compromis passé le 22 décembre 1683 entre haute et puissante dame Marie Charron, veuve de haut et puissant seigneur Messire Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Château-neuf, etc., conseiller du Roi en tous ses Conseils, du Conseil royal, commandeur et grand trésorier de ses ordres, ministre secrétaire d'État et des commandements du Roi, contrôleur général des finances, surintendant et ordonnateur général de ses bâtiments, arts et manufactures de France, tant en son nom à cause de la communauté de biens qui a été entre ledit seigneur et elle, que comme tutrice honoraire de Louis Colbert, abbé de Notre-Dame de Bonport et prieur de Rueil, et Charles-Édouard Colbert, chevalier, Jean-Baptiste Colbert, chevalier, marquis de Seignelay, secrétaire d'État, institué héritier et légataire universel par testament du 5 septembre 1683, Jacques-Nicolas Colbert, archevêque et primat de Carthage, co-adjuteur de l'archevêché de Rouen, abbé de Notre-Dame du Bec-Hellouin, prieur de la Charité-sur-Loire, Jules-Armand Colbert, chevalier, marquis de Blainville, Charles-Honoré d'Albert, duc de Chevreuse, comte de Montfort, capitaine-lieutenant de 200 cheveu-légers de la garde ordinaire du Roi, et sa femme Jeanne-Marie Colbert, Paul, duc de Beauvilliers-Saint-Aignan, pair de France, et sa femme Henriette-Louise Colbert, Marie-Anne Col-

bert, épouse de Louis de Rochechouart, duc de Mortemar, général des galères, etc. (1684). Dans les dossiers Sillans, documents concernant l'office de capitaine du château et place de Tombelaine, dont Antoine de Sillans, baron de Creully, était pourvu; fierte de St-Romain levée par Jean de Sillans, etc.

E. 660-661. — Terrier de 1790. État des fiefs mouvants de la baronnie, XVIII^e siècle.

E. 662-780. — Creully et affaires générales, de 1301 à 1792. Droits de pêche, fours banaux, foires et marchés, rentes, comptabilité, procédures, église de Creully, chapelle de Notre-Dame-de-Pitié. Aveux rendus au Roi, actes de foi et hommage; domaine utile et non fieffé; rentes seigneuriales; inféodations; aveux et déclarations rendus par les vassaux de la baronnie. Domaine fieffé en roture, en la main des vassaux de la baronnie; contrats de ventes, acquêts, échanges, fieffes, lots et partages et autres actes de translation de propriété du domaine fieffé, faits entre lesdits vassaux. Gages-pledés de la baronnie.

E. 781-910. — Biens et droits à Amblic, Amfréville, Anguerny, Asnelles, Biéville, La Boissière, Bretteville-sur-Bordel, Brèvedent, Cambes, Cesny-en-Cinglais, Chastinonville, Cléville, Colleville, Colombelles, Conjon, Creullet, Crèvecœur, Cully, Escoville, Feugères, Franqueville, Fresné-Saint-Gabriel, Graye, Hermanville, Hérouville, La Lande-d'Airon, Livarot, La Luthumière, Magneville, Magny, Martragny, Mathieu, Mesnil-Buc et

Monthuchon, Meuvaines, Morville, Orbois, Périers, Pierrefitte-en-Auge, Ranville, Saint-Aubin-de-la-Pierre, St-Jouin, St-Pair-du-Mont, St-Pellerin, St-Pierre-du-Jonquet, Than, La Varangère, Vicques, Vienne et Le Manoir, Vierville, et Villiers-le-Sec, de 1223 à 1790.

A signaler particulièrement les documents sur Fresné-Saint-Gabriel : cartulaire des aveux, titres et documents des fiefs, terres et seigneuries de Fresney-Saint-Gabriel, La Carbonnière et du Bourguais (1771); sur Hérouville : papier terrier des terres et seigneuries, moyenne et basse justice d'Hérouville, Blainville et Biéville, s'étendant à Saint-Pierre et Saint-Clair d'Hérouville, Saint-Ursin d'Epron, Biéville, Blainville, Colombelles, Varaville, Goustranville, Basseneville, Saint-Clair-en-Auge, Cabourg, Ouistreham, Luc, Bénouville, Mathieu, Beuville, Hermanville, Colleville, Lion, Saint-Aubin, Cresserons, Douvres, Plumetot, Périers, Saint-Contest, Mondeville, Ranville, Sallenelles, Merville et autres, appartenant à Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay (1681); bac de Colombelles; droits de pêche dans la rivière d'Orne, chaussée et droit de halage; possessions, à Hérouville, des églises Notre-Dame, Saint-Pierre, Saint-Gilles, Saint-Julien, Saint-Etienne de Caen, des Cordeliers de Caen, de l'abbaye d'Ardennes, du prieuré de Saint-Vincent de Lébisey, de l'église d'Epron, etc.; marchés; charité du pain de Pâques en l'église d'Hérouville, etc., etc.

Seigneurie de Bavent. — E. 911-1037.

Ce fonds, donné aux Archives par M. de Neufville de Bavent, fournit d'intéressants matériaux sur : la famille de Neufville, de 1572 à 1827; les anciens seigneurs de Bavent, la paroisse et communauté, et en particulier ses marais et communaux, de 1059 à 1824; les familles alliées à celle de Neufville : de Baudre (1200-1807), Cauvet (1702-1869), du Thon d'Airan (1619-an VIII). De là des documents sur Airan et les anciennes familles qui y ont possédé, les Bonnet, Bense, du Bourget, Butor, de Cheux, Colin, de Guernon, d'Harcourt, Heudine, Le Maignen, de Marguerit, du Mesnil, Le Petit, Philippe de Quatrepuits, etc.; des pièces sur l'église d'Airan et notamment le droit de patronage et dime appartenant à l'abbaye de Troarn (1105-1809). D'autres dossiers concernent les localités de Bully, Cesny-aux-Vignes, Démouville, Mondeville, Moul, Ranville et Sainte-Honorine-du-Fay, de 1515 à l'an X, et les familles Ancelle, Bénard, Bellet, Bouchard de Brochard, Callard, Cardine, de Cauvigny, Le Cavelier, Champdavoine, de Chapelet, Collet du Londel, du Fay, du Fayel, Fouques, Fresnel, Galard, Guilbert, Jalley, Jean de Panthou, Larcher, Lecoq de Beuville, Legrand des Essarts, Leroy, Mallouin, de Marcadé, de Massy, Mesnier, de Moré, Négrier, Pallais, de Pierrepont, Pouterel, Le Provost, Recouf, Regnault, Repichon, de Sarcilly, de Venox d'Anctoville, Vignerai, Vivier, de 1144 à 1825.

3^e Série E supplément et H supplément. — Voir chapitre XII, 796 articles

Total des articles rédigés cette année : 1,964 sans compter les archives communales non terminées, qui permettent, en réalité, de dépasser 2,000. En outre, le dépouillement et l'analyse du fonds d'Ardenne, série H, a été commencé. J'en donnerai le détail l'an prochain, après l'achèvement du travail.

Impression de l'inventaire. — 21 feuilles ont été imprimées depuis mon dernier rapport : F. 4-18 et H supplément, tome I, 13-18.

VII. — RECHERCHES ET EXPÉDITIONS

Le chiffre des communications s'est élevé à 2,258, savoir : 916 pour la section historique, et, pour la section administrative, à 1,342, dont 988 sur place et 354 avec déplacement. En outre, 527 délivrances de cartes du département, d'imprimés divers, notamment de numéros du Recueil des actes administratifs (plus 5 paquets adressés au préfet de la Seine, soit la collection, moins lacunes, depuis 1830 jusqu'à 1889).

Il a été délivré 29 expéditions, formant 62 rôles, qui ont produit 46 fr. 50.

VIII. — PERSONNEL

Mêmes observations que l'an dernier. Je suis heureux de pouvoir renouveler aux employés des Archives le témoignage de satisfaction consigné

dans mes rapports antérieurs. Comme précédemment, je signale particulièrement le premier employé, M. Renard, mon principal collaborateur, dont je crois devoir recommander d'une manière toute spéciale les 25 années de bons services à la bienveillante sollicitude de l'Administration.

La question du personnel est très importante dans ce service, en raison des nombreux et longs travaux qu'il reste à exécuter.

IX. — CRÉDITS A INSCRIRE AU BUDGET

L'article 1 du sous-chapitre IX me paraît devoir être augmenté de manière à pouvoir améliorer les traitements véritablement insuffisants du personnel qui m'est adjoint. Un rapport spécial m'a semblé utile à ce sujet.

X. — SOUS-PRÉFECTURES

Aucune observation nouvelle à présenter.

XI. — BIBLIOTHÈQUE

La Bibliothèque s'est accrue, en dehors des Inventaires d'archives, des ouvrages suivants :

Collection des Documents inédits de l'Histoire de France : *Le Comité des Travaux historiques*, 3 volumes ; *Les Comptes des bâtiments du Roi*, 2 volumes. (Envoi du Ministère).

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes, livraison 4. (Envoi du Ministère.)

Statistique monumentale du Calvados, par M. de Caumont. Volume de l'arrondissement de Falaise ; 1850. In-8°. (Donation de M. Ch. Hettier.)

Roger de Hoveden, *Chronique*, éd. Stubbs. 4 vol. in-8°.

Journaux. Même remarque que l'an dernier.

XII. — ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES

J'ai profité de mes tournées pour continuer l'inventaire des Archives communales antérieures à 1790. Ces dépôts, sauf d'assez rares exceptions, ne conservent que les registres de l'état civil, remontant ordinairement au XVII^e siècle, parfois au XVI^e, parfois aussi au XVIII^e seulement. Mais il faut remarquer qu'ils renferment souvent un ensemble de matériaux sur l'histoire de la paroisse. En effet, à côté de l'enregistrement des baptêmes, mariages et sépultures qui abondent en renseignements de toute nature (1), on y trouve des délibérations (2), et les notes que les curés ont inscrites,

(1) C'est ainsi qu'à Mesnil-Mauger, un acte de mariage du 9 août 1757 présente comme témoin : Louis Bordeaux, s^r de La Fontaine, demeurant à Lisieux, paroisse Saint-Germain, *peintre des autels de cette église* (GG. 11) Il s'agit des travaux que fit faire le curé Jean Formage. Cette note fournit un complément à la *Statistique* de M. de Caumont, arr^t. de Lisieux, p. 481.

(2) A côté des délibérations proprement dites figurent des actes similaires, par exemple le suivant à noter pour l'histoire de l'instruction publique. Mesnil-Mauger, GG. 7. — 1716. 17 mai. — Pierre Doisnel, maître d'école, et trois habitants du lieu, Louis Pierre, Jean Corneille le jeune et Jean Mannoury, font les conventions suivantes : Jean Mannoury donne pour deux ans à Doisnel sa maison et sa cour, ainsi que ce qu'elles contiennent, par le prix et somme de 27 livres par an, laquelle somme sera payée par tiers par lesd. Man-

dans certains communes, présentent un réel intérêt historique. En voici quelques-unes, relevées cette année.

Les notes concernent souvent l'église, sa décoration, ses embellissements, et peuvent donner des renseignements nouveaux sur la date des constructions. Pour Maisy, par exemple, la *Statistique monumentale* de M. de Caumont porte que le tonnerre a abattu le sommet de la tour à une époque qu'on ne saurait indiquer. Voici un complément que présentent les registres d'état civil : « Aujourd'hui, « premier jour d'octobre mille sept cent vingt-neuf, « la pointe du clocher de Maisy, abatus en 1696, « a été finie pour sa réparation, en conséquence « du coup de tonnerre arrivé il y a environ 50 ans. « La croix y a été mise, il y est entré 80 livres « de fer. Le coq, donné par M. Le François, « curé de Maisy, a coûté 17 livres. En un mot, « la réparation de la pointe de la tour et des garde- « foux, avec le bois du balfrein fait tout neuf, et « le fer de la croix, ont coûté la somme de 800 « livres pour les ouvriers. Le seigneur de Maisy « étoit M. de Bruny, y demeurant pour sa 1^{re} année « de résidence. Et par ce que fut jugée mal faite, « les ouvriers se sont soumis à raccommo-der à « leurs frais les murailles du cimetiére. » —

noury, Louis Pierre et Jean Corneille; lad. cour étant donnée aud. Douesnel comme par gratification, parce qu'il s'oblige de tenir les petites écoles pendant le dit temps dans la paroisse, et d'instruire gratis les enfants desd. Corneille, Louis Pierre et Jean Mannoury. Si Mannoury, au bout de deux ans, continue son bail avec M. de Varaville, il laissera aud. Douesnel lesd. cour et maison auxd. clauses et conditions.

Autres extraits des registres de Maisy. Grand autel de l'église : « Moi, Jacques Le François, prestre, « bachelier de Sorbonne, natif de la paroisse de « St-Nicolas de Coutances, curé de Maisy, dès « l'année mille sept cent neuf, ai acheté et non « payé à ses dépens le dit autel des Dames de la « Charité de Bayeux, l'ai fait apporter dudit lieu, « et ai à l'honneur d'y célébrer la première grand'- « messe, ce jour d'hui dimanche dix-septième de « juillet, jour de la Dédicace, 1718. J'ai fait faire « la sacristie quant aux murailles, vitres et porte. « Le trésor l'a fait couvrir dans le mois de sep- « tembre en 1735. » — « En 1752 furent placées « les deux chapelles de la nef et le porte-Christ, « qui coûtoient près de cinq cents cinquante livres, « non compris les tableaux, qui coûtent deux cents « cinquante livres. »

De même à Cerqueux (aujourd'hui réuni à St-Crespin) : « Ce jourd'hui 7^e avril 1754, dimanche « des Rameaux, a été par moy, curé de Cer- « queux, fait la bénédiction du portrait nouvelle- « ment fait de Saint Pierre, dont l'attribut et « l'attitude désigne ou veut notifier l'assurance « que donne cet apôtre à Notre Seigneur qu'il « l'aime, c'est ce que signifie sa main sur sa « conscience (raturé et changé en *poitrine*). Cette « statue revient au moins, sans conter les fruits « de la nourriture, à 70 livres. C'est un picard « de nation et sculteur de profession qui l'a tra- « vaillé. M^{lle} de Bonneval en a donné 36 livres, « les autres 12 livres ont été prises au trésor, et

« la nourriture des ouvriers pendant 30 jours a
« été fournie par M. le curé. »

Dans la même paroisse de Cerqueux, notes du curé Gabrie sur les évènements remarquables de la localité et des environs : « En cette année (1744) « il n'a point plu depuis la Pentecôte jusque au « mois de septembre. Le bled ne vaut présente-
« ment que 10 livres la somme, ce 6 janvier 1745. »
— « Il est important de laisser à la postérité le
« le présent détail de la maladie épidémique sur
« les bêtes à corne, dont le royaume (addition :
« *et presque toute l'Europe*) a été presque générale-
« ment affligé depuis l'année 1746 jusqu'à la fin
« de 1748. Beaucoup de personnes ont été ruinées
« par cette contagion, puisqu'il y en a eu qui ont
« perdu dans ce pays jusqu'à 140 bêtes. Je ne
« sçais que cette paroisse qui en ait été pré-
« servée. Les indices les plus communs étoient
« d'abord une nonchalance dans toutes les parties
« du corps ; les oreilles basses ; beaucoup pleu-
« roient, et quelque temps avant de mourir, le
« corps leur vuidoit par un flux si puant qu'on en
« pouvoit approcher. Peu en sont revenues qui
« ont été prises, et presque toutes celles qui sont
« mortes n'ont duré au plus que huit jours. On n'a
« pu trouver de remède spécifique à ce mal, quoi-
« qu'on en ait bien exercé. Le sentiment le plus
« commun est que c'étoit la vérolle, et que le peu
« de bêtes qui en ont guéri n'étoient garanties de
« la mort que parce que leur peau étoit très facile
« à percer. Ce 12 juillet 1749. J. Gabrie, curé

« de Cerqueux. » — 1749. « Cette année a été
 « si fertile en mulots qu'il n'y avoit pas assez
 « d'herbe dans les herbages pour les soutenir. »
 — « La postérité seroit peut-estre fâchée contre
 « moy si elle savoit par une autre plume que par
 « la mienne l'évènement surprenant arrivé l'année
 « dernière par la continuation du beau temps
 « pendant dix mois de suite, lequel a com-
 « mencé au mois de juillet 1749 et a fini à la
 « my avril 1750. La disette d'eau étoit si grande
 « que, au mois de janvier et février, les mares et
 « les puis étoient secs et que c'étoit là la saison
 « propre pour les curer; ce qui a fait un hyver
 « très doux et a avancé les arbres extraordinaire-
 « ment à pousser en fleurs au mois de mars et
 « avril, mais les froidures étant arivez à la fin
 « d'avril et ayant continué jusqu'à la mi-juin, la
 « sève des arbres a tombé et a frustré les habi-
 « tans sous notre horison de la plus belle espé-
 « rance de fruits. Aucun mortel de nos jours n'a
 « vu une pareille année. » — « Depuis le mois
 « d'avril dernier, jusqu'à présent, il a presque
 « toujours plu, et depuis trois mois le bled est
 « très cher, puisqu'il y en a eu à 45 livres la
 « somme. Ce 20 janvier 1752. » — « Depuis le
 « mois d'août 1751 jusqu'à la fin d'août 1752, le
 « bled a valu depuis 36 livres jusqu'à 42 à 45
 « livres, quoique les halles se soient tronvées
 « garnies partout et qu'on en ait apporté quantité
 « sur les ports. Personne n'a pu concevoir la
 « raison de cette cherté. »

A Grandcamp, à côté de renseignements sur les libéralités du marquis de Rochefort, patron et seigneur du lieu, des notes similaires : « Le neuf 7^{bre} 1732, la moitié au moins des maisons de la rue de cette paroisse fut brulée, ensemble un enfant agé d'environ 2 ans et demy. » — « Le vendredy cinq 9^{bre} 1734, peu de minutes auparavant quatre heures du matin arriva un tremblement de terre assez considérable pour faire trembler les maisons et réveiller beaucoup de personnes qui dorment en remuant leurs lits et les meubles de la maison pendant l'espace viron d'un *ave maria* ; ce tremblement s'est fait sentir assez loing dans des endroits plus, dans d'autres moins. »

A Isigny, les notes concernent plutôt l'histoire générale (1), et forment comme un memento, parfois bien erroné (le 1^{er} article le prouve bien), des grands événements contemporains : « L'an mil cinq centz soixante (en correction de *quarante*) ! au mois de mars, le Roy Henry 4 gagna la bataille d'Yvry. » — « Le dix huit^e jour de février mil cinq centz quatre vingtz sept, Marie Stuard, royne d'Écosse, ennemie mortelle des hérétiques, fut décapitée en Angleterre par la grande hayne d'Élysabeth, reine d'Angleterre, qui luy avoit promis fidélité et amitié, et le tout après une prison de 18 ans. » — « L'an 1594, le 22 de mars, la ville de Paris fut

(1) Il y a également quelques indications locales, par exemple : « Le Dimanche 29 juillet 1635 l'arrière ban est party pour aller à Lorraine pour servir le Roy. » — « L'an 1636, noble seigneur Gabriel de Briqueville, sieur de la Luzère (*sic*), a fait bastir les saleries sur le pont d'Isigny. »

« réduite à l'obéissance du Roy Henry 4, roy très
« chrestien. » — « Le 8 jour de novembre 1627,
« défaite des Anglois en l'isle de Ré. » — « Le
« 7^e jour de novembre 1628, Louis XIII, roy de
« France et de Navarre, entra victorieux dans sa
« ville de la Rochelle, en chassa l'hérésie et par-
« donna aux rebelles après un long siège de 3 ou
« 4 ans, et fist abbattre les murailles du costé de la
« terre. Et le 26^e jour de décembre 1628, le Roy
« Louis XIII fut receu en triomphe dans sa ville
« de Paris à son retour de la Rochelle laquelle il
« avoit domptée, et réduite soubz sa puissance, »
— « En 1635 fut gagnée la bataille d'Avènes sur
« les Espagnolz, et le 14 de ce mois de juin furent
« portez a Notre-Dame de Paris 25 enseignes,
« 4 cornettes, et 2 guidons gagnés sur les Espa-
« gnons en lad. bataille. » — « En l'an 1640, la ville
« d'Arras, qu'on tenoit imprenable, fut prise en
« sept semaines et quelques jours, malgré les Espa-
« gnolz. » — « Le six^e jour de may, l'an 1643,
« Louis 14, à présent Roy de France et de Navarre,
« et son frère Monsieur le duc d'Anjou, furent
« baptizez à St Germain en Laie. » — « Le jeudy
« 14^e may, 3 heures après midy, 1643, jour et feste
« de l'Ascention de Nre. Seigneur Jésus-Christ, est
« décédé Louis de Bourbon, traizième du nom, Roy
« de France et de Navarre, surnommé le Juste, à
« Saint Germain en Laie; il a vescu 43 ans et a
« régné 33 ans. Il a tousjours eu guerre durant son
« règne sans intermission; il a dompté les villes
« tenantes du party de la religion prétendue réfor-

« mée et particulièrement la Rochelle, et a fait
« beaucoup de grandes conquestes. Dieu luy face
« pardon. Il a laissé deux filz dont l'ainé est aagé
« de 4 ans 9 mois, lequel a esté nommé Louis, sur-
« nommé de Dieudonné, et a esté déclaré Roy.
« Chose considérable que Henry le Grand, très
« auguste, et le premier de l'Europe pour ses ver-
« tus, père de nostre bon roy Louis XIII, décéda le
« 14 May 1610 et son fils est décédé le 14 Mai 1643. »
— « Le 16 may 1643, le roy Louis 14 fit son entrée
« dans Paris. » — « Ce 19^e jour de may 1643,
« grande bataille gaignée sur les Espagnols devant
« la ville de Rocroy par Monseigneur le duc d'En-
« guien. » — « Le 26 jour de décembre 1646, Henry
« de Bourbon, prince de Condé, mourut en son
« hostel à Paris, son corps porté à St Valery en
« Bourgongne, et son cœur mis dans l'église des
« Pères Jésuites de St-Louis à Paris. » Etc., etc.

De même, à Cerqueux, autres notes sur la
« grande discorde entre le Roy Louis XV et ses
« parlements au sujet de la bulle Unigenitus, sur la
« manière de la recevoir et sur l'usage des billets
« de confession » en 1753, etc.

On voit que l'analyse complète des anciennes
archives communales, bien avancée dans plusieurs
départements, récemment commencée dans le Cal-
vados, présentera un intérêt réel. Je viens de
terminer la rédaction de celles de Grentheville,
canton de Bourguébus, et Huppain, canton de Tré-
vières.

A Grentheville, 18 articles, état civil, de 1668 à

1792. Actes concernant les Morin, seigneurs de Grentheville, Cormelles et Banneville; de Cairon, seigneur de Merville; Le Marchant, seigneurs et patrons de Saint-Louet et de Feuguerolles; de Saffray; Catherine de Vendœuvre, femme de Gaston de Grieu, chevalier, seigneur de Saint-Aubin-le-Vertueux; de Heudey de Pomainville, etc., etc. Délibérations des paroissiens, nominations de trésoriers et collecteurs, audiences de contrats, etc. Pas de notes.

A Huppain, 20 articles, état civil, registres de Huppain et de deux paroisses aujourd'hui réunies à la commune, Neuville-sur-Port et Villiers-sur-Port; aux actes d'état civil sont jointes quelques délibérations des paroissiens pour l'inscription à la taille et le dérôlement, déclarations de résidence, bannie de la falaise dépendant du trésor de Huppain, élections de collecteurs, audiences de contrats, etc. L'état civil de Huppain remonte à 1674; il contient des actes sur les familles Corneille, Hébert, sieurs du Mont, de Brunville et des Longs-champs, seigneurs du lieu; Gréard, sieur de la Vallée; de Gouet, sur les marins « perits à la mer, etc. » M. Pluquet, dans son *Essai historique sur la ville de Bayeux et son arrondissement*, Caen, 1829, p. 356, a reproduit sur la *bataille de Port* le récit d'un témoin oculaire. Le 16 juillet 1760, dit-il, les Anglais tirèrent plus de 600 coups de canon sans faire d'autre mal que quelques maisons endommagées, trois canonniers tués sur la plate-forme, « et un pauvre rémouleur tué sur la falaise. » L'acte d'inhumation

du « pauvre rémouleur, » que conservent les archives de Huppain, permet de rectifier et préciser ce récit ; il est ainsi conçu : « Aujourd'hui dix septième jour de juillet 1760, le corps de Michel « Huet, fils de Jean Huet et de Catherine Persel, « remouleur de profession, de la paroisse de St- « Vigor-le-Petit de Bayeux, tué d'hier proche la « maison de Monsieur Du Castel, par un boulet de « canon dans l'attaque faites par les Anglois contre « Port et dans l'ettendue de cette paroisse, sur les « quatre heures après midy, agé de quatorze ans, « a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse « par moy sousigné, Jacques Quesnel, prestre, « curé de ce lieu, présence de Reney Yver, custos, « Michel Cousin, Gilles Le Loup et Michel Cor- « neille, qui ont tous signés. » Il est donc inexact de dire (Pluquet, p. 358) que les Anglais se retirèrent de devant Port le 16 juillet « à trois heures après midi, » puisque le rémouleur fut tué à 4 heures.

Neuville-sur-Port remonte à 1664 : le 20 octobre 1689, mariage de Pierre de *Oillençon*, chevalier, marquis de Saint-Germain, baron de Caligny, Montilly, La Basoque et les Bots, seigneur et patron de Lonlay-le-Tesson, Les Loges-Saulces, La Béchoire et autres lieux, et Marie-Jeanne de Marguerie, fille de Jacques de Marguerie, chevalier, seigneur comte de Vassy, Money, Neuville, Sorteval, Russy, Huppain, Gourguesson et autres lieux.

Villiers-sur-Port remonte à 1644. Notes du

curé, en 1677, sur sa comptabilité personnelle, le cidre qu'il vend et les moutons qu'il achète, les sommes à lui dues, etc. Enfants naturels, déclarations de grossesse. Le 15 juin 1699, baptême d' « un fils des œuvres de Marie Le Bosq, « laquelle aiant étey par moy auparavant citée de « me déclarer de quelles œuvres elle étoit grosse, « elle me dit que ce fut un passant, comme elle « gardoit ses vaches proche la mer, qui la força. »

Les inventaires communaux de Carpiquet, Cerqueux, Deux-Jumeaux, Mesnil-Mauger et Ouffières, ne sont pas encore achevés.

Les dépôts suivants, visités depuis mon dernier rapport me paraissent motiver des observations spéciales.

Airan. — Nombreuses pièces en *déficit*, par exemple le plan G. 11, les titres de propriété de la mairie et de la maison d'école, des polices d'assurances, etc. Ces documents paraissent être restés entre les mains d'anciens maires.

Mézidon. — Le registre de l'administration municipale de canton, coté D. 2, n'existe plus aux archives. Une liasse de six pièces, provenant de l'ancien canton de Mézidon (ans IV et V) est à verser aux archives départementales.

Port-en-Bessin. — La collection des 27 registres d'état civil, de 1596 à la Révolution, qui figure à l'inventaire de 1859, a disparu de la mairie.

Saint-Pair. — L'inventaire de 1859 indique, sous la cote P. 1, deux registres de 65 feuillets sous la rubrique « Registres anciens de la fabrique,

« de 1654 à 1745 ». Ces documents, distincts de l'état civil, paraissent ne plus exister à la mairie.

Troarn. — L'état civil remonte à 1564, date qui n'est pas commune dans le Calvados. « Pueri
« batizati in ecclesia Sancte Crucis de Troarno,
« incipiendo a festo Sancti Michaelis in mense
« septembri per me Jacobum Regnauld, presby-
« terum, religiosum et sacristam in monasterio
« Sancti Martini de Troarno, ac etiam per meos
« vicarios in anno Domini millesimo quingentesimo
« sexagesimo quarto. »

Documents provenant de l'abbaye de Troarn, à verser aux archives départementales; ce sont principalement des cartes et plans, par exemple : Carte sur parchemin des marais de l'abbaye depuis Troarn jusqu'à Goustranville et Mesnil-Mauger. Parmi les édifices représentés, l'abbaye de Troarn, le château de Beuvron, etc. (XV^e siècle). — Lots et partages du marais des Terriers, en tant que de la portion appartenant à l'abbaye de *Trouarâ*, 1725. — Cartes des bruyères et anciennes vignes de l'abbaye St-Martin-de-Troarn, sises à Touffréville et Sannerville, par Noël, géomètre et grand voyer au bureau des finances de Caen (1757). — « Carte géométrique de partie de la paroisse de
« Robehomme, dont est seigneur patron messire
« Odet Joseph de Giry de Saint-Cyr,..... aumônier
« de madame la Dauphine, abbé commandataire
« de Saint-Martin de Troarn », etc., etc. — De même, documents provenant de l'ancienne municipalité du canton de Troarn et relatifs à ses diffé-

rentes communes, Sannerville, Robehomme, Pettiville, etc. Remarquer les documents donnant les dates des plus anciens registres d'état civil, tels qu'ils existaient à la fin du XVIII^e siècle dans ces différentes paroisses.

L'Inspection de 1889, non encore achevée, portant sur 40 communes et 2 hôpitaux, permettra de continuer l'inventaire des archives antérieures à 1790.

Archives hospitalières. — J'ai procédé sur place, avec la collaboration de deux employés, MM. Renard et Bataille, au triage, au classement et à l'inventaire des archives hospitalières de Bayeux antérieures à 1790, qui se trouvaient sans ordre au milieu des documents modernes. Le dépôt est considérable et les 758 articles qui le composent ont exigé un long travail que je tiens à constater ici. En voici le cadre :

1^{er} Fonds. --- Hôtel-Dieu

Série A. 3 articles, de 1239 au XVIII^e siècle. — Notice sur l'hôpital, constatant qu'en 1540 le prieuré de l'hôtel-Dieu est en désordre, ruine et désolation. Difficultés entre la ville et les religieux pour l'administration des revenus. Fondation par Marie Julien de La Hunodière, en 1643, d'une communauté de religieuses de la Miséricorde de Dieppe pour desservir l'hôtel-Dieu; difficultés entre ladite communauté de la Miséricorde et les prieur et religieux du prieuré et maison-Dieu de Saint-Jean-l'Évangéliste; établissement du séminaire dans ledit

prieuré, supprimé par l'évêque de Nesmond. — Union de prieurés et maladreries : rente sur le prieuré de Saint-Nicolas de la Chesnaye; lettres-patentes de 1696 unissant les biens et revenus des maladreries de Sainte-Catherine de Bayeux, de la Madeleine de Vaucelles, de Saint-Clair de Pierre-Soleil et d'Isigny. Fragments du Cartulaire (1239-1277).

Série B. 136 articles, de 1227 à 1810. — Biens et droits, charges, demandes de secours en raison de l'état précaire de la maison, rentes, procédures, dons et legs; dossiers particuliers concernant les localités suivantes : Aignerville, Arganchy, Argouges, Asnières, Audrieu, Balleroy, Bayeux, Bazenville, forêt des Biards (importants documents de 1402 à 1677), Blay, Boisdelle, Bucéels, Caen, Cahagnolles, Cairon, La Cambe, Campigny, Carcagny, Chouain, Condé-sur-Seulles, Cottun, Colombières, Coulombs, Couvert, Crépon, Creully et Creullet, Crouay, Cully, Écrammeville, Ellon, Engranville, Esquay, Ètreham, Fontenay-le-Pesnel, Formigny, Fresnay-le-Crotteur, Fresné-sur-la-Mer, Guéron, Hérils, Hermanville, Hottot, Houtteville, Isigny, Juaye, Lingèvres, Littry, Longues, Longueville, Loucelles, Louvières, Maisons, Mandeville, Martigny, Meuvaines, Monceaux, Mondaye, Mosles, Nonant, Planquery, Putot, Ranchy, Rubercy, Russy, Ryes, Sainte-Croix-sur-Mer, Saint-Germain-de-la-Lieue, Saint-Laurent-sur-Mer, Saint-Martin-de-Blagny, Sainte-Mère-Église, Saon, Saonnet, Sommervieu, Subles, Sully, Tierceville, Tilly, Tour,

Trévières, Trungy, Vaubadon, Vaucelles, Vaux-sur-Aure, Vaux-sur-Sculles, Ver, Vienne, Villiers-le-Sec, Vouilly. Les articles sur Bayeux concernent les paroisses de la Madeleine, la Poterie, Saint-André, Saint-Exupère, Saint-Florel, Saint-Georges, Saint-Laurent (charte de Louis IX confirmant la donation, par *Radulphus Gosselini*, de la moitié du moulin dit *Maarn (Medii)*, sis *apud Baiocas in valle aurce in parrochia Sancti Laurentii* (septembre 1269), ne figurant pas au *Cartulaire normand* de M. Delisle), Saint-Loup, Saint-Mâlo, Saint-Martin, Saint-Ouen, Saint-Patrice, Saint-Sauveur, Saint-Symphorien, Saint-Vigor-le-Grand, Saint-Vigor-le-Petit; tripot, droits des deux hôpitaux sur la halle, office de mesureurs de grains, confirmation par Louis IX des biens et droits de l'hôtel-Dieu (Condé-sur-Noireau, 9 avril 1256, que le *Cartulaire normand* ne connaît que par une analyse de Beziers); lettres-patentes de Philippe le Bel confirmant aux pauvres de l'hôtel-Dieu « une certaine coutume de bled qu'on « appelle ordinairement tripot avec la place où cette « ditte coutume se perçoit » (1296); autre confirmation par Charles V de ladite donation par Louis IX de tout le droil et émolument à lui appartenant à cause du tripot avec une maison où il était tenu; droits de réage et de havage; depuis les guerres, la ville a été close en partie et le tripot se trouve en dehors de la clôture, par quoi plusieurs personnes ne veulent rien y porter, mais vendent dans la forteresse et font mesurer à autres mesures qu'aux mesures royales sans en rien payer à l'hô-

tel-Dieu et à son mesureur ; ordre de tenir la main au retour des anciens usages (1365). Droits sur le domaine ; fief de Semilly dit Botin ; documents concernant les Carmes déchaussés de la maison du Désert près Louviers et leurs droits sur le domaine rétrocédé de la vicomté de Bayeux ; droits de denier à Dieu sur les marchés de Bayeux et Trévières.— A signaler également les documents provenant des consistoires de Colombières, Trévières et Vaucelles ; les biens des prêches furent partagés entre l'hôpital des pauvres valides et l'hôtel-Dieu des pauvres malades. D'où les documents les concernant, par exemple : procès-verbal dressé par Du Bosc, le 31 mars 1675, en exécution de l'acte du synode tenu à Condé contre les protestants de Trévières qui refusaient de payer la subvention de leur pasteur, avec menace de les suspendre de la Cène ; M. de Beaumont, ministre à Geffosse, recevait à la communion ceux de Colombières qui ne voulaient pas contribuer. On conçoit qu'ils mirent encore moins d'empressement à les payer aux hôpitaux ; nombreux documents concernant les rentes et droits des prêches, etc.— A Villiers-le-Sec, intéressante donation, en 1765, par Olivier d'Amours, écuyer, seigneur de la paroisse, de maison et fonds pour établissement d'une école. Défense de choisir un ecclésiastique ; le maître d'école apprendra à ses élèves à lire au français et au latin ainsi qu'aux écritures manuscrites, à écrire, compter et calculer, autant que chacun d'eux sera capable d'en profiter et que son

intelligence en pourrait porter ; si sa santé, sa voix, ses affaires et autres motifs raisonnables le lui permettent, il aidera les dimanches et fêtes à célébrer l'office divin à l'église paroissiale, mais il ne pourra être custos de la fabrique ni employé pour l'administration des sacrements, afin de n'être pas distrait des fonctions de son office ; si sa bonne volonté et le temps le lui permettent, il fera le catéchisme à ses écoliers ; il recevra les garçons de 5 à 18 ans, les filles de 5 à 12 ans, avec faculté de les garder ou expulser après cet âge ; vacances en août et pendant la semaine sainte ; mobilier scolaire donné par led. seigneur.

— À remarquer aussi la liasse B. 87, consacrée à la paroisse de Maisons : on sait que sur son territoire se trouve la fosse bien connue *du Souci*. Dans un document de 1545, elle est appelée « l'eaue de la faulce cave » (de même on y dit *l'eaue de Dromme*, *l'eaue d'Ore*) ; à cette date a lieu un partage des héritages de Guillaume et Jacques du Moustier, prêtres : un des co-partageants est *Gires du Soucys*, de Maisons (en 1548 il est appelé Gilles Soulcys), pour lui et Jacques *du Soucys*, son fils, et de feu Jeanne du Moustier ; les héritages sont situés et assis audit lieu de Maisons « eu hamel du Sousys ». Parmi les abornements : « jouxte l'eaue de la faulce « cave ». Je ne tire de ce document qu'un fait : le nom du hameau et celui de la famille sont antérieurs à celui de la fosse, et ce dernier doit en provenir. Notez qu'il y avait à Maisons d'autres fosses, la fosse de Brandel, citée notamment en

1489 (B. 87), la fosse Gouye, et que ce sont là des noms de famille fournis souvent par les Archives hospitalières pour Maisons. — Dans cette série figurent également des documents sur les rentes de l'Eure abandonnées aux hospices après la Révolution : églises et fabriques et confréries de Beaumontel, Marcouville, Piencourt, St-Aubin-sur-Quillebeuf, St-Germain-la-Campagne, etc.

Série C. 4 articles, de 1676 à 1789. — Matières ecclésiastiques : séminaire, chapelains des religieuses, administration des sacrements, baptêmes, inhumations, réduction des fondations.

Série D. 5 articles. XVIII^e siècle. — Archives. Inventaires des titres, emprunts et restitutions de pièces.

Série E. 359 articles. — Délibérations, de 1750 à 1789. Comptabilité, de 1469 à 1790 (Comptes, journaux, etc.); bâtiments (XVIII^e siècle). — A noter particulièrement le curieux compte du XV^e siècle.

Série F. 18 articles, de 1643 à 1790. — Registres d'entrée et sortie des malades, soldats traités à l'hôtel-Dieu, pensionnaires; religieuses hospitalières; chirurgiens, leurs démêlés avec les sœurs.

Série G. 9 articles, de 1779 à 1790. — Enfants trouvés, registres d'entrée et de dépenses, numéros des enfants, etc. Représentations sur la dépense considérable qu'ils occasionnent à l'hôpital; pour empêcher leur grand nombre, il conviendrait, dit un mémoire, d'enjoindre aux curés de donner aux juges des lieux un état des filles et femmes et des

jeunes gens que le libertinage emporte dans des conjonctions illicites, pour être poursuivis et enfermés dans des hôpitaux et y être châtiés, etc.— Les noms les plus baroques sont imposés à ces malheureux enfants : Modeste Triton, Restitue Borée, Radegonde Aubifoin, Nimphe, dite Beaupui, Colette Houblon, etc.

Série H. Titres divers. 4 articles. — Registre de l'administration des domaines, ventes de bois, amendes, etc., dans la Généralité de Caen, de 1787 à 1791; registres des consignations faites à la recette de Bayeux, de 1725 à 1761; établissement du tarif de droit d'entrée sur les denrées et marchandises à Bayeux, 1704.

2° Fonds. — Hôpital Général, y compris les aveugles de St-Gratien, auxquels il succède.

Série A. 3 articles, du XII^e siècle à 1787. — Statuts pour l'établissement et entretien de l'hôpital général, arrêtés le 18 décembre 1667, lors de sa fondation par l'évêque de Nesmond; lettres patentes confirmatives de 1775; documents concernant les hôpitaux de Caen, Coutances et Rouen. — Demande d'union du prieuré de St-Nicolas-de-la-Chesnaye, ancienne léproserie; à l'appui, copie imprimée d'une charte de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, confirmant les 20 prébendes établies par Guillaume le Conquérant à Bayeux pour les confrères lépreux vivant religieusement audit monastère.

Série B. 22 articles, de 1399 à 1791. — États du revenu et des charges. Biens et droits à Bayeux (paroisses de la Madeleine, la Poterie, Saint-Exupère, Saint-Georges, Saint-Loup, Saint-Ouen, Saint-Symphorien et Saint-Vigor), Commes, Fresné-sur-la-Mer, Geffosse, Maisy, Marigny, Neuilly, Saint-Germain-du-Pert, La Vacquerie, Vaucelles, Vaux-sur-Aure; documents des XVII^e et XVIII^e siècles sur l'hôtellerie où pend pour enseigne le Luxembourg; manufacture de dentelles de La Poterie; droits sur l'évêché de Bayeux et pièces y relatives, entre autres: procès entre l'évêque Molé et son chapitre concernant leurs droits et devoirs respectifs; sommier des rentes et fieffes de la baronnie des Boisdelle; sommier des rentes de Ducy et Carcagny, d'Épinay-sur-Odon, de Neuilly, Airl et Crépon, de Sommervieu, Saint-Vigor, Vassy et Amigny, Surrain et Saint-Laurent. Rentes, procédures, dons et legs.

Série C. 2 articles, de 1727 à 1768. — Chapelain, conflit entre les administrateurs et les vicaires généraux, le siège vacant, pour le droit de nomination; abjurations, cérémonies religieuses.

Série D. 2 articles, de 1698 à 1722. — Archives. Inventaire de titres.

Série E. 174 articles. — Délibérations, de 1667 à 1792, qui ont été longuement analysées: je regrette de ne pas pouvoir en donner ici des extraits. — Administration générale et correspondance; droit de présidence contesté par les lieutenants généraux aux vicaires généraux en l'absence de l'évêque;

nomination de députés, syndics, de 1702 à 1784. Comptabilité, de 1666 à 1790. Bâtimens et mobilier, de 1697 à 1780.

Série F. 5 articles, de 1702 à l'an III. — Registres d'entrée; documents concernant les individus admis à l'hôpital; hospitalières, traité avec la communauté des filles de la Charité pour desservir l'établissement.

Série G. 5 articles, de 1652 à 1775. — Charité de Bayeux. En 1652, délibération de l'Hôtel-de-Ville de Bayeux autorisant la requête présentée par Marguerite Morin et Marie Dubosq de s'établir à Bayeux pour enseigner les pauvres petites filles et leur apprendre à travailler; lettres-patentes de 1653, confirmatives, etc. Le 24 janvier 1684, l'évêque établit une confrérie de charité, assemblée de dames pour le soulagement des pauvres; le 4 mars 1704, 2 filles de la Charité furent fondées par l'évêque de Nesmond pour assister les pauvres malades. — Curieuse enquête sur les fondations faites en faveur des pauvres dans les paroisses du diocèse (1774 et 1775).

Série H. — Papiers divers de pensionnaires, etc. 4 articles (1593-1825).

Fonds 3-5

Maladreries de la Madeleine d'Isigny, de Saint-Clair de Pierre-Soleil et de la Madeleine de Vaucelles. 3 articles (1542-1698).

Tel est le résumé, très sommaire, du long travail fourni cette année par le service des Archives départementales.

Veillez agréer, je vous prie, Monsieur le Préfet, l'expression de mon respectueux dévouement.

L'Archiviste,

ARMAND BÉNET.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

Caen, le 26 juin 1889.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Conformément à l'article 47 de la loi du 30 octobre 1886, j'ai l'honneur de vous adresser un rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans le Calvados pendant l'année 1888.

Qu'il me soit permis, comme introduction à ce travail, de placer sous vos yeux une étude comparative qui nous a été demandée récemment par l'Administration centrale, en vue de l'Exposition universelle, sur la marche et le développement de l'enseignement primaire dans le département, pendant la période décennale 1878-1888. Quoique renfermée dans un cadre assez restreint, cette étude ne paraîtra pas sans doute absolument dénuée d'intérêt, les chiffres qu'elle met en relief, fort instructifs par eux-mêmes, pouvant tenir lieu de plus longues considérations. Il sera plus facile, du reste, de juger par elle du chemin parcouru, des résultats obtenus, des progrès réalisés dans le domaine de l'instruction et de l'éducation populaires, grâce aux sacrifices consentis par les communes et le département, grâce aux efforts généreux et persévérants du Gouvernement de la République.